

Conseil Communal du 25 novembre 2014

Présents : Jean-Paul Cayphas (Président – IC), Ferdinand Jolly (IC), Daniel Vanerkove (IC), Richard Flandroy (IttrePlus), Hélène de Schoutheete (IC), Arthur Deghorain (IttrePlus), Aurélie Poulaint (IttrePlus), Fabienne Mollaert (IttrePlus), Aurélien Aubry (IttrePlus), Marie-Claire Godeau-Bougard (PA), Claude Debrulle (PA), Luc Schoukens (Ecolo), Pascal Henry (IC), Donatienne Jossart (IC), Françoise Peeterbroeck (IttrePlus – Présidente du Conseil de l'Action Sociale et membre du Conseil Communal).

Paul Pierson (Directeur Général de l'administration communale)

Excusés : Thierry Wyns (IC), Christian Fayt (IttrePlus)

Partie 1 : Conseil commun Commune et CPAS

1. Présentation du rapport annuel sur l'ensemble des synergies existantes et à développer

Pour le Conseil de l'Action Sociale : Corine Latinis (IttrePlus), Claire De Coen-Delalieux (IC), Johan Vyncke (IttrePlus), Lindsay Gorez (IC), Philippe Madhoun (Ecolo), Olivier Langendries (IC), Marcel Herman (PA) et Jean-Pol Vanschepdael (IC).

Aurore François (Directrice Générale du C.P.A.S) & Lionel Lattenist (Chargé de projet PCS)

La **présidente Françoise Peeterbroeck (IttrePlus)** commence la lecture du rapport. Les synergies existant entre l'Administration communale et le C.P.A.S. d'Ittre concernent divers aspects, dont certains sont déjà pratiqués depuis un an, voire plus. Ces synergies s'exercent dans les ressources humaines (même directrice financière, réinsertion professionnelle par la mise à l'emploi d'articles 60 au sein de l'Administration ou du C.L.I.), sur le plan informatique (recours à la même société informatique et réduction des frais sur les logiciels, cessions communes de recyclage informatique, renouvellement commun du hardware, tableau des leasings en cours afin de réaliser des marchés publics communs), sur le plan de la formation (inventaire des formations réalisées afin de n'envoyer qu'une personne ressource pour les deux institutions, covoiturage dans le cas où les matières sont trop spécifiques et qu'un agent de chaque institution doit s'y rendre), sur le plan du matériel roulant (achat de carburant du C.P.A.S via l'Administration communale, mise à disposition des 3 vélos électriques du C.P.A.S. pour le personnel communal), sur le plan de la maintenance et des petits travaux de rénovation (certains travaux effectués par le service travaux, prêt de matériel ponctuellement), sur le plan de l'énergie (tuteur énergie du C.P.A.S. à disposition des citoyens et des institutions communales, mise en place de panneaux photovoltaïques payés par l'Administration), sur le plan des marchés publics (certains marchés publics sont réalisés conjointement afin de répondre à des besoins communs), sur le plan culturel (utilisation d'un espace communal afin de partager les informations culturelles reçues par le C.P.A.S, participation des familles des initiatives locales d'accueil (ILA) à des activités culturelles sous l'impulsion de certains Conseils Consultatifs, accueil des nouveaux habitants avec les familles des ILA), sur le plan de la communication (une page est réservée au C.P.A.S. dans le Bulletin Communal et sur le site internet, le site internet commun est

en cours de finalisation), sur le plan patrimonial et géographique (utilisation du bâtiment de l'ancienne poste pour un atelier pour les ouvriers du C.P.A.S et l'entreposage d'archives, le bâtiment du C.P.A.S appartient à l'Administration), sur le plan social (la Régie foncière a cédé plusieurs appartements au C.P.A.S. suite aux inondations, synergies sociales lors des inondations avec l'organisation des repas et de l'accueil, un travail administratif commun et la mise à disposition de locaux pour l'entreposage des dons).

Elle présente ensuite les projets pour 2015 : préparation du dossier pour la construction et l'aménagement d'une nouvelle structure d'accueil pour la petite enfance à Virginal, en vue de l'obtention des subsides nécessaires (Plan Cigogne 3), règlement commun d'utilisation des vélos électriques suite à l'acquisition de cinq nouveaux vélos, rencontres citoyennes pour sensibiliser la population à des problématiques telles que l'énergie, l'isolation, les aides des pouvoirs publics, etc. par le tuteur énergie, extension du Centre administratif vers l'ancien bâtiment communal de la poste avec un projet de création d'une salle polyvalente aux deuxième étage à l'usage notamment des Conseils communaux et de l'Action Sociale.

En ce qui concerne les synergies sociales à partir de 2015, sont prévus : un partenariat actif avec le Conseil Consultatif des affaires sociales (conférences, etc.), certains points du Plan de Cohésion Sociale (voir information donnée par Lionel Lattenist, Responsable du PCS à Ittre)

Pour **Luc Schoukens (Ecolo)**, il est toujours intéressant de permettre aux deux conseils de se rencontrer. Les problématiques prises en charge par le C.P.A.S sont extrêmement importantes et le deviendront d'autant plus d'ici quelques semaines avec les mesures fédérales et régionales, sans qu'on ne connaisse exactement l'impact. Ecolo souligne un tas de choses intéressantes dans les synergies et dans les projets. Toutefois, quelques questions se posent au sein du groupe vert. Dans les marchés publics communs, est-il possible d'envisager une ouverture à des clauses durables, c'est-à-dire éthiques, environnementales et sociales ? **Françoise Peeterbroeck (IttrePlus)** rassure le conseiller et lui affirme que de telles clauses sont déjà utilisées dans certains marchés publics. Mais si le conseiller et un membre du personnel ont participé à une information à ce sujet, il est évident que leurs connaissances sont une ressource intéressante. **Ferdinand Jolly (IC)** appuie les propos de la Présidente du Conseil de l'Action Sociale en précisant qu'Ittre a intégré une centrale de marchés publics au SPW, centrale qui intègre des clauses durables.

Dans une réflexion plus globale, **Luc Schoukens (Ecolo)** se demande si les deux conseils ne devraient pas profiter de ces moments de mise en commun pour réfléchir ensemble à une politique sociale ? **Claude Debrulle (PA)** est ravi que les deux conseils se rencontrent une fois par an. Cependant, comme cela avait été évoqué précédemment, il insiste sur le fait qu'il serait opportun de se rencontrer plus souvent pour réfléchir à des stratégies communes. **La conseillère Peeterbroeck (IttrePlus)** leur répond qu'Ittre est loin d'être dernier de la classe en ce qui concerne la politique sociale. Il est évident qu'elle pourrait être encore plus dynamique, mais il faut des fonds pour cela. La priorité est évidemment de continuer perpétuellement à améliorer ce qui existe déjà, et ensuite, à voir ce qu'on peut faire de nouveau avec les moyens qu'on a. Quant au nombre de réunions faites chaque année, la remarque est récurrente également. La Présidente en prend bonne note. Et tout comme le conseiller Debrulle trouve important de répéter sa remarque, le Conseil de l'Action Sociale trouve important de remettre des éléments déjà connus dans le rapport annuel des synergies.

En ce qui concerne le Plan de Cohésion Sociale, **Luc Schoukens (Ecolo)** trouve que la dynamique en cours est très intéressante. Mais Ecolo voudrait insister sur l'importance d'un travail à effectuer sur la jeunesse, puisqu'il existe des faiblesses à ce sujet et qu'il faut les corriger ensemble. **Françoise Peeterbroeck (IttrePlus)** explique qu'un projet est en réflexion actuellement pour la création d'une Maison de Jeunes reconnue à Ittre.

Claude Debrulle (PA) s'étonne aussi de voir que ce document est récurrent d'année en année, avec peu d'innovations significatives. Or, il existe des éléments neufs depuis quelques mois, puisque la Région wallonne a préconisé le rapprochement, voire la fusion, des deux institutions que sont le C.P.A.S et l'administration communale. L'Union des C.P.A.S quant à elle parle plus de synergies entre C.P.A.S d'un même secteur. Le document reçu par les conseillers ne reflète en rien la réflexion autour de ces éléments, ni même vers quelle stratégie se dirige Ittre. **Françoise Peeterbroeck (IttrePlus)** rappelle que le C.P.A.S travaille en partie en confidentialité, et qu'il serait donc difficile d'imaginer une fusion des services. Mais de nombreuses synergies existent déjà. **Le Conseiller de l'Action Sociale Marcel Herman (PA)** intervient alors. Cela fait des années qu'il préconise lui aussi des rencontres plus fréquentes, puisque certains groupes politiques avaient envisagé la réunion des deux conseils pour discuter de la gestion des affaires sociales. Se réunir plus souvent permettrait de pouvoir discuter ensemble de services collectifs. Mais cela permettrait également au débat d'être public ! Le conseiller regrette également le choix de la majorité de ne pas avoir intégré de membre de la minorité dans le Comité de concertation. Cependant, il souligne que le travail effectué est excellent. Ouvrir le débat pourrait toutefois le rendre meilleur. **Le conseiller Schoukens (Ecolo)** abonde dans le sens de ses collègues PA. Ecolo pense également que le C.P.A.S doit garder ses spécificités.

Le **conseiller Debrulle (PA)** demande alors à la directrice générale du C.P.A.S, Aurore François, de bien vouloir lui faire un petit bilan du fonctionnement du comité de direction mis en place par le C.P.A.S. en 2014, et sur lequel la commune pourrait prendre exemple. **Aurore François (Dir. Gén. du C.P.A.S)** rappelle d'abord que le Comité de direction n'est pas obligatoire dans des communes de moins de 10.000 habitants. Il a été institué par le bureau permanent et reprend certains chefs de services ainsi que des invités en fonction des matières abordées. Il y a au moins trois rencontres par an, puisqu'il s'occupe de la réflexion autour du budget et des modifications budgétaires. Les différents directeurs de service rendent leurs propositions, mais c'est à la Directrice Général de trancher au final, bien qu'elle essaye de tenir compte des avis tant que possible. Un contrat d'objectifs peut faire en sorte que certaines missions soient dévolues aux responsables de services.

Marie-Claire Godeau-Bougard (PA) souhaiterait elle aussi avoir quelques éclaircissements sur des détails beaucoup plus précis du rapport. En premier lieu, combien de personnes sont relogées dans combien de logements sociaux ? Et quel est le temps qui leur est imparti ? Il y a actuellement 5 logements à Fauquez et 2 à la Rue Rouge Bouton à Virginal, occupés par des sinistrés, répond **Françoise Peeterbroeck (IttrePlus)**. Et le temps d'occupation par ces personnes dépendra bien évidemment du temps nécessaire pour réintégrer leur logement.

En ce qui concerne le plan Cigogne 3, la **conseillère PA** souhaiterait savoir combien d'enfants peuvent être accueillis. Concernant le plan Cigogne 3, **Pascal Henry (IC)** aurait aimé savoir si l'infrastructure pourrait accueillir des enfants souffrant d'un handicap, qu'il soit mental ou physique ? La **Présidente du Conseil de l'Action Sociale** répond qu'il y aura 18 places, et que des

enfants en difficulté pourront bien y être accueillis. La **conseillère Godeau-Bougard (PA)** n'est pas d'accord avec cette réponse, puisque selon les normes de l'O.N.E, cela dépend du niveau de handicap. **Françoise Peeterbroeck (IttrePlus)** dit qu'en effet, cela dépend du handicap, et **Aurore François (Dir. Gén. du CPAS)** explique également qu'il y a un certain pourcentage à respecter.

Concernant le potager communal, **Marie-Claire Godeau-Bougard (PA)** a entendu parler de frais de participation de 5€ par famille qui occupe une parcelle. Qui gère ce budget et à quoi est-il dévolu ? Elle a également entendu que cet argent pourrait être ou avait été utilisé pour l'achat d'un motoculteur, qu'en est-il ? Le potager communal étant géré par l'Administration, Christian Fayt (IttrePlus – excusé ce jour) aurait été la personne la plus à même de répondre, selon **Françoise Peeterbroeck (IttrePlus)**. **Hélène de Schoutheete (IC)** intervient alors en précisant qu'un motoculteur avait bien disparu après les inondations, mais qu'il a été retrouvé. Il appartenait à un des habitués du potager. Elle précise également que, sans avoir les chiffres sous les yeux, la participation payée servirait à l'achat de matériel commun (engrais, etc.). Mais elle vérifiera.

Pascal Henry (IC) souhaite également savoir si le Service interne de prévention et de la protection au travail est en projet, et si oui, sera-t-il mis en œuvre rapidement ? **Françoise Peeterbroeck (IttrePlus)** affirme que le service a été créé et les personnes sont déjà désignées.

Enfin, la **conseillère IttrePlus Fabienne Mollaert** constate que, dans les synergies, il y a l'achat groupé de mazout, etc. Ces achats groupés pourraient-ils être élargis aux citoyens également ? La **conseillère Peeterbroeck (IttrePlus)** affirme que la réflexion existe déjà, mais que c'est très compliqué à mettre en place.

Marie-Claire Godeau-Bogard (PA) termine par dire que ne consacrer qu'une heure à ce conseil commun, c'est montrer le peu d'intérêt qui existe pour cette concertation. Cela aurait, selon elle, dû faire l'objet d'un seul Conseil Communal.

2. Plan de Cohésion Sociale

Lionel Lattenist (Chargé de projet PCS) vient faire une information sur l'état d'avancement du Plan de Cohésion Sociale. Il rappelle que le PCS vise à coordonner et à développer, en partenariats avec d'autres services, un ensemble d'initiatives au sein de la communes pour favoriser le bien-être social, économique et culturel de tout un chacun.

Le PCS a débuté en avril 2014 à Ittre. 11 actions ont déjà pu être relevées (certaines commencées, d'autres encore à l'état de projet), qui répondent chacune à un ou plusieurs besoins des habitants. Il les présente aujourd'hui : mise en réseau, gestion du plan et missions du chef de projet, création d'un espace informatique (le PCS a déjà réuni 8 ordinateurs mais il manque le lieu – la piste d'un espace public numérique mobile est envisagée), création d'un groupe axé sur la parole, l'image et l'estime de soi (cette appellation peut faire peur, mais l'optique envisagée est celle d'ateliers artistiques ou manuels – l'ASBL « Café citoyen » qui est en train de se créer à Ittre pourrait aider à cela), atelier emploi (se fait le jeudi au C.P.A.S de Braine-le-Château actuellement et est pris en charge par l'agent d'insertion, mais les trajets sont difficiles), amélioration du parc locatif public et associatif sur Ittre (répertoire des habitations inoccupées, sensibilisation et information sur les agences immobilières sociales, etc.), consultations de santé mentale à Ittre (projet de consultations

ambulatoires, projet de prévention des assuétudes en attente de subsides), service d'entraide (orienter les donateurs et les bénéficiaires vers RAPPEL, intégrer le Repair Café), potager communal (rédaction d'un plan structuré des parcelles pour voir combien sont effectivement occupées, convention avec le service travaux, etc.), travail de quartier (promotion d'événements locaux et organisation d'activités intergénérationnelles, soutien des conseils consultatifs, soutien du No Man's Land, dynamisation et animation du projet « Sport de rue » à Virginal, etc.), guichet social (en attente d'un local plus accessible, cette action prendra la forme d'un guide des informations et contacts sociaux), café littéraire (démontrer que les bibliothèques de la commune ne sont pas austères, etc.) A ces onze actions s'ajoute désormais une douzième : la création d'une maison de jeunes labellisée pour Ittre, nécessitant un projet pédagogique et un certain travail administratif, que Lionel Lattenist se dit prêt à effectuer en concertation avec la responsable du No Man's Land, et en demandant conseil à une MJ comme celle de Tubize par exemple.

Marie-Claire Godeau-Bougard (PA) trouve regrettable que tout cela ne soit pas ouvert au début. **Claude Debrulle (PA)** ajoute qu'il aurait aimé avoir un document écrit faisant trace de cela. **Françoise Peeterbroeck (IttrePlus)** assure qu'un tel document leur sera transféré. Elle précise également que cette information n'était pas obligatoire, mais c'était pourtant une volonté de la majorité.

Partie 2 : Conseil Communal

1. Conseils Consultatifs (CC) – Présentation des rapports

Conseil Consultatif de la Solidarité Internationale – Présenté par le Président du CC (Mohamed Triki)

Le Président fait le point sur le nombre de réunions pour 2013 et 2014, ainsi que les quelques changements dans la composition du Conseil Consultatif. Trois projets ont été analysés et soutenus en 2013 pour un montant de 5.750 EUR. En 2014, trois projets ont pu recevoir une aide de 1.100 EUR chacun. Le Conseil Consultatif mène également diverses réflexions en interne pour remodeler son ROI, ainsi que pour la mise en place de grilles d'évaluation des projets soumis pour une meilleure objectivité du vote. De plus, diverses actions de sensibilisation ont été menées (stand à la Saint-Rémy, information dans le Petit Tram, réflexion quant à des animations pour les écoles).

Marie-Claire Godeau-Bougard (PA) demande si une modification du ROI ne serait pas nécessaire en vue d'éviter que des membres du CC puissent présenter leur propre projet. Ici, deux projets sont le fruit de membres du CC ou de leurs proches. Ce n'est pas logique d'être à la fois juge et partie. Le **Président du CC, M. Triki**, abonde dans le sens de la conseillère et explique que c'est pour cela qu'une réflexion est en cours autour du ROI et des grilles d'évaluation. **Ferdinand Jolly (IC – Membre du CC)** précise que les personnes présentant un projet ne participent pas au vote. **Luc Schoukens (Ecolo)** entend bien le questionnement éthique, mais considère que les membres qu'un CC est assez adulte et citoyen pour pouvoir juger et évaluer des projets. **Claude Debrulle (PA)** intervient et précise que le fait que les projets soient subsidiés par des fonds provenant d'une enveloppe fermée pousse à s'interroger sur le côté déontologique de cette problématique. **Hélène de Schoutheete (IC)** craint quant à elle que cette limite empêchera certaines personnes d'intégrer un CC. Le **groupe PA** trouve quant à lui que le bon réflexe serait de démissionner si on veut soutenir un projet. **Hélène de**

Schoutheete (IC) clôt la discussion en déclarant que si de telles suspicions quant aux membres existent, on est alors bien loin de la solidarité internationale.

Conseil Consultatif de la Mobilité – Présenté par la Présidente du CC (Sophie Peeterbroeck)

Le CC Mobilité se réunit une fois par mois. Depuis 2013, il a pu étudier le Plan Communal de la Mobilité et des défis mobilité pour 2012-2018. Après évaluation, le CC considère que le PCM n'a pas une vision assez globale de la mobilité à Ittre. Le Collège a demandé l'avis du CC concernant un projet de nouvelle signalétique pour l'entité d'Ittre, avis précisant qu'une harmonisation est nécessaire. Le CC a également relevé plusieurs points noirs en matière de mobilité (sécurité de la piste cyclable, continuation de la piste cyclable jusqu'Hennuyères, le respect des limitations de vitesse, le placement des panneaux VAP). Une rencontre avec un responsable TEC a également été programmée, et plusieurs points ont été abordés. Contact a également été pris avec le responsable du PCS pour envisager des sensibilisations aux VAP et autres moyens de covoiturage ainsi que la mise en place d'un système de location de vélos.

Claude Debrulle (PA) commence par soulever que ce rapport n'a pas été signé. De plus, il demande en quoi le CC ne trouve pas le PCM suffisamment clair, comme indiqué dans son rapport ? La **Présidente du CC** lui répond que certains points n'étaient plus d'actualité. **Hélène de Schoutheete (IC)** ajoute que le CC trouvait qu'il y avait des lacunes dans toute la partie traitant des transports en commun. Le **conseiller PA** demande alors ce qu'il en est des VAP. Lui-même reste sceptique quant à leur taux d'utilisation. Est-il prévu d'évaluer leur efficacité ? La **Présidente du CC** répond qu'en effet, la volonté du CC est de travailler maintenant à la sensibilisation concernant les moyens de covoiturage, notamment auprès des jeunes. **Luc Schoukens (Ecolo)** répond quant à lui sur le ton de l'humour que **les VAPeurs trouvent un véhicule tellement rapidement que le conseiller PA n'a même pas le temps de les voir.** Concernant le PCM, il pensait que le travail important fait par l'échevin de la mobilité précédent avait été accepté à l'unanimité. **Hélène de Schoutheete (IC)** lui rappelle que malgré ça, certains avaient déjà émis des remarques quant aux faiblesses de la partie concernant les TEC. Le **conseiller Ecolo est également étonné de ne pas voir apparaître Trans'Ittre dans l'analyse de l'offre des transports publics.** Cet outil ne pourrait-il pas rendre d'autres services ? Le conseiller en profite alors pour s'inquiéter de la restructuration de la ligne TEC 474, qui est un grand problème. Plusieurs personnes de la commune vont voir leur vie quotidienne modifiée à cause des changements. Une pétition sur Facebook existe, les citoyens se mobilisent, qu'en est-il de la commune ? D'autant plus que les connexions avec les trains à Tubize, chose qui devait normalement être au centre des réflexions pour être améliorée, sont encore moins fréquentes. Il est important que la commune tape du poing sur la table, en plus des citoyens, puisqu'Ittre s'est un peu fait rouler. La **Présidente du CC** indique que le responsable TEC avait été invité en septembre et qu'il a décliné, le CC essaye dès lors de le réinviter, sans succès jusque maintenant. **L'échevin de la Mobilité (IC)** se montre d'accord avec le conseiller Ecolo, et considère que les TEC doivent une explication à la commune. Elle trouve cela étonnant que tout ce soit passé sans concertation. **Luc Schoukens (Ecolo)** rappelle alors que les citoyens ont exprimé leur volonté de plus de mobilité douce et de transports en commun lors des rencontres citoyennes pour le PCDR (Programme Communal de Développement Rural).

Marie-Claire Godeau-Bougard (PA) revient sur les propositions de noms donnés pour les différents parking en vue de la signalétique, et trouve que certains sont peut-être trop faciles. Concernant les

Commentaire [LDV1]: ??

VAP, elle considère qu'il serait opportun de revoir la localisation de certains arrêts. Enfin, elle considère que ce n'est pas le rôle d'un CC de proposer aux citoyens de lancer une pétition, comme cela est repris dans un point du rapport.

Jean-Paul Cayphas (IC) explique quant à lui que plusieurs fois par semaine, le bus est coincé dans le centre d'Ittre à cause de voitures mal garées. Il faudrait donc peut-être réfléchir à cela aussi.

En ce qui concerne la sécurité de la piste cyclable, **Claude Debrulle (PA)** rappelle qu'il avait déjà été proposé d'utiliser une bande de couleurs pour marquer la séparation entre route et piste cyclable.

L'échevine de la Mobilité explique qu'il est prévu d'installer des plots hauts d'une trentaine de centimètre tous les cinquante mètres afin de sécuriser. C'est un début, bien qu'elle considère que ce n'est pas encore suffisant. La proposition du conseiller PA pourrait être retransmise à la personne chargée de cette étude.

Conseil Consultatif de la Mobilité Réduite – Présenté par la Présidente du CC (Christine Moulin)

Il y a eu 9 réunions depuis sa création. Différents projets ont déjà été soumis à réflexion : une journée handisports a été organisée en 2014 (mais trop peu de monde), aide financière et matériel d'affichage pour personnes non valides, aménagements des postes de travail (non-réalisé), adapter le Trans'Ittre (pas accepté), modifier les arrêts de bus (en attente), former le personnel communal à l'accueil des PMR (en attente). Cela a été réalisé avec l'aide de l'AWIPH. A cela, s'ajoutent différents aménagements dans la commune pour une meilleure accessibilité aux PMR, demandés mais pas tous réalisés (déplacer la boîte aux lettres de la poste de Virginal, accès à divers bâtiments communaux, rampe pour le Louis Delhaize de la rue Planchette, etc.) Pour la suite, le CC continuera son travail pour réaliser ce qui doit encore l'être, réorganisera la journée handisports et se penchera sur le transport des PMR.

Conseil Consultatif des Affaires Sociales et Assuétudes – Présenté par la Présidente du CC (Carol Destray)

Deux places sont vacantes dans ce CC.

Concernant les affaires sociales, le CC s'est penché sur le PCS suite à la demande du C.P.A.S d'intervenir et de donner des idées pour le compléter. Le CC a étudié la possibilité d'installer une maison médicale à Ittre, chose qui semble difficile actuellement suite aux contacts pris avec les différents médecins. Pour 2015, l'élaboration d'un bottin social et l'étude de faisabilité d'un projet d'habitat Kangourou sont prévus. Concernant les assuétudes, le CC a demandé la relance du projet MEGA dans les écoles, un projet de sensibilisation pour les élèves de primaire, pris en charge par la police. Un autre projet de sensibilisation auprès des jeunes adolescents est en attente d'une réponse pour l'octroi d'un budget. Il est l'un des projets prévus pour 2015, avec l'élaboration d'un folder reprenant les informations et contacts utiles en cas de problèmes de drogues ou d'alcool, et le suivi du projet MEGA.

Marie-Claire Godeau-Bougard (PA) souhaiterait que le CC ajoute les problèmes d'addiction à internet à ses réflexions.

Claude Debrulle (PA) aimerait revenir sur ce projet de bottin social, déjà relevé lors de l'information du PCS. Il demande si cette prérogative n'est pas reprise dans le contrat-programme du CLI, qui a

déjà réalisé un bottin semblable, reprenant les associations notamment. Qui pourrait donc le réaliser ? **Luc Schoukens (Ecolo)** considère que ce bottin social doit réunir une série d'adresses et de contacts de personnes ressources auprès desquelles les personnes pourront recevoir les informations et services nécessaires sur les plans médicaux et sociaux. Le CLI n'a jamais envisagé d'intégrer cette dimension à ses bottins. Cependant, il se demande si de tels outils n'existent pas déjà auprès des employés des C.P.A.S. ? **Françoise Peeterbroeck (IttrePlus)** explique que la volonté est de faire plus que ce qui existe en effet déjà au C.P.A.S. L'idée est de réunir des personnes-ressources accessibles au public, et de travailler ces données pour compléter au maximum. Il est évident que le CC ne réalisera pas ce travail seul. Ce à quoi le **conseiller Ecolo** répond que ce n'est a priori pas le rôle du CC de le réaliser. **Claude Debrulle (PA)** demande dans quelle mesure ce bottin pourrait être réalisé sur internet.

Conseil Consultatif des Aînés – Présenté par le Président du CC (Steeve Fontaine)

Le CC a été à l'initiative de 5 voyages pour 2014 (Comines, Anvers, Leeds, Nivelles et Lens), de la distribution des colis de Noël pour 2013 et d'une activité Cinéma. Pour 2015, plusieurs projets sont envisagés : la continuation des voyages, une promenade en collaboration avec le « Tourniket », une activité sportive en collaboration avec « Yoglttre », des formations à l'outil informatique et au GSM.

Dans sa note générale, le Ministre wallon Furlan parle plus de santé, de mobilité, de maison de repos, quand il évoque les aînés, explique **Marie-Claire Godeau-Bougard (PA)**. Il ne parle pas de voyages, de colis de Noël ou de cinéma. De plus, elle souligne qu'il pourrait être intéressant de faire payer le prix complet des activités pour les voyages aux gens qui ne sont pas de l'entité. Elle demande également pourquoi le cinéma à Braine-le-Comte pose des problèmes de mobilité, alors que la commune possède un bus. Enfin, concernant la formation informatique, cela a déjà été évoqué de nombreuses fois. Elle considère donc qu'il serait temps de s'y mettre. Le **Président du CC** répond que, pour le cinéma, le bus n'était pas disponible pour les différentes dates proposées. Concernant le fait que les formations en informatique ressortent régulièrement de ces rapports, il répond qu'il n'était pas là avant. **Claude Debrulle (PA)** souhaite revenir sur ce que sa collègue a expliqué quant à la vocation du CC. D'autant plus qu'on parle de proposer une commission des aînés, un organe qui serait donc obligatoire. Peut-être faudrait-il donc revoir l'activité du CC et y ajouter d'autres préoccupations. **Daniel Vankerkove (IC)** tient à féliciter Arthur Deghorain (IttrePlus) et le CC pour leur travail. En effet, une autre réflexion peut se faire, mais ici, on parle bien d'un CC et non d'une commission.

Conseil Consultatif du Budget Participatif – Présenté par le Président du CC (Philippe Poulaint)

Une seule réunion a eu lieu, ne permettant pas de rendre compte. Il faudra donc attendre un an pour le premier rapport de ce CC.

Lors de la seule réunion, il a été décidé de se pencher sur un « cluster bis » et l'équilibre budgétaire de la commune a été évoqué. Mais **Claude Debrulle (PA)** souhaite quand même revenir sur le fait que le CC est en partie bloqué puisqu'une demande faite aux instances communales n'a pas été acceptée.

Le **Président Cayphas (IC)** demande de ne pas discuter de ce CC, puisqu'aucun rapport n'a été présenté.

Conseil Consultatif de l'Economie durable, de l'Emploi local et de l'Energie – Présenté par le Président du CC (Philippe Poulaint)

Plusieurs réunions ont eu lieu, mais le rapport n'a pas encore pu recevoir l'accord du CC. Il sera donc envoyé par mail aux conseillers, comme demandé par **Luc Schoukens (Ecolo)**, pour information, mais ne sera pas présenté.

Conseil Consultatif des Sports – Présenté par le Président du CC (Philippe Poulaint)

Il y a eu trois réunions en 2013, la première se faisant en urgence afin d'assister à la présentation du projet de la future infrastructure sportive de Virginal par l'architecte. Ce sujet ainsi que l'agora de Virginal ont été au cœur des réunions 2013. Aucun avis n'a été demandé au CC concernant ces dossiers. Un projet « sport pour tous » a été initié et poursuivi en lien avec le CC mobilité réduite. En 2014, il y a eu cinq réunions. Le CC s'est penché sur l'attribution des mérites sportifs. Le CC a été sollicité pour la mise en place d'un skate-park, mais cela a été relayé au CC Jeunesse. Une sensibilisation au fairplay a été réalisée dans les clubs sportifs, grâce à l'ASBL Panathlon et à Daniel Vankerkove (IC). Pour 2015, les projets sont : la création d'une journée des sports à Ittre, une campagne de sensibilisation au fairplay dans les écoles, faire connaître d'autres sports aux Ittrois, une journée sportive inter-communes avec l'Ouest du BW, l'accessibilité des femmes de la commune aux sports. Les projets déjà existants sont poursuivis (envoi d'une délégation au mémorial Van Damme, etc.)

Claude Debrulle (PA) relève que dans le rapport, il est indiqué que le CC ne s'est pas positionné sur le projet d'infrastructure sportive à Virginal. Or, à l'époque, il avait été dit que le CC avait rendu un avis favorable. **Daniel Vankerkove (IC)** réplique en précisant qu'il n'a jamais parlé d'avis mais bien d'accueil favorable au projet qui leur avait été présenté, et qui n'était pas le projet définitif. **Luc Schoukens (Ecolo)** appuie son collègue PA et propose de réécouter les enregistrements pour vérifier. Il trouve par ailleurs dommage que le CC n'ait pas été appelé à se prononcer sur ce sujet. Et tout comme les membres du CC, il regrette que le projet Agora Space de Virginal mette autant de temps à aboutir. **Daniel Vankerkove (IC)** avoue lui aussi vouloir que ça se termine le plus vite possible.

Claude Debrulle (PA) demande également s'il faut avoir des qualités particulières pour intégrer le CC Sports ? Le **Président** répond qu'il est délicat de se prononcer sur les qualités ou non d'une personne. La seule limitation est celle du quota à atteindre.

Luc Schoukens (Ecolo) souhaite faire une réflexion plus générale concernant les CC. Il trouve cela étonnant que ces organes d'avis ne soient pas interpellés lorsqu'une problématique nécessite une position. Quel est leur rôle réellement ? De plus, il remarque que les pratiques sont différentes selon les CC. Chacun fonctionne apparemment comme il se doit, mais Ecolo suggère un meilleur soutien de ces organes participatifs. Il faut réfléchir à comment favoriser la participation et comment la faire mieux fonctionner. Cela a été pointé lors des rencontres citoyennes pour le PCDR. De plus, il constate que les ROI sont différents, mais qu'une chose revient dans tous : les présidences doivent être renouvelées avant décembre 2014 et les présidents désignés par le Collège doivent désormais l'être par les CC eux-mêmes. **Daniel Vankerkove (IC)** précise avoir envoyé un courrier aux neufs CC en stipulant le règlement communal, cependant, ce n'est pas une obligation. La décision de changer ou non doit venir des CC eux-mêmes. **Jean-Paul Cayphas (IC)**, s'appuyant sur le ROI des CC, précise qu'un vote pour la présidence doit bien être effectué, mais que les CC sont libres de réélire le même

président. La question doit donc être mise à l'Ordre du Jour de chaque CC, conclut **Claude Debrulle (PA)**. Concernant le soutien à apporter aux CC, **Daniel Vankerkove (IC)** est entièrement d'accord avec le conseiller Ecolo. La tâche réalisée par les membres du CC est parfois plus longue et ardue que ce qu'ils croyaient. Il faut donc soutenir les membres, et en particulier les présidents et secrétaires.

Daniel Vankerkove (IC) demande alors à ce qu'on entende également le rapport du CC Jeunesse. Les conseillers n'ont pas reçu le rapport, mais une représentante est présente. Après un vote, le **Président Cayphas (IC)** accepte que ce CC s'ajoute à l'ordre du jour.

Conseil Consultatif de la Jeunesse – Présenté par la Secrétaire du CC (Fiona Buidin)

La secrétaire commence par préciser qu'un rapport écrit sera envoyé aux conseillers. Les objectifs fixés par le CC étaient de trouver des pistes concrètes pour la visibilité des actions jeunesse (No Man's Land, actions des jeunes, etc.), de réfléchir à la mobilité et aux déplacements des jeunes (réflexion à mener en commun avec le CC Mobilité), et créer une mixité entre les jeunes des trois villages. Plusieurs projets ont été réalisés jusqu'à présent : la rencontre de plusieurs associations jeunesse actives sur le territoire, une présence au Muz'lttre en soutien et par une boîte à idées. Différents projets restent à concrétiser : séances tests dans skate-park de la région pour voir l'intérêt d'en installer un à Ittre, créer une dynamique autour du tag, présenter les activités jeunesse dans le bulletin communal, journée des jeunes ou inter-villages, la création d'un point jeune.

Daniel Vankerkove (IC) félicite tous les CC pour leurs rapports et leur dynamisme. Il souhaite leur faire savoir qu'ils disposent du soutien absolu du Conseil Communal, et que, malgré les moments difficiles, ils doivent continuer leur travail.

2. C.P.A.S. – Budget 2015 : approbation

Jean-Paul Cayphas (IC) demande d'abord s'il y a des questions orales : **Claude Debrulle (PA)**, **Luc Schoukens (Ecolo)** et **Pascal Henry (IC)** répondent par l'affirmative.

La conseillère Françoise Peeterbroeck (IttrePlus) commence alors la présentation du budget 2015 du C.P.A.S. Le budget 2015 s'élève à 2.511.646,71 EUR. Il a été calculé au plus juste, aussi bien pour les recettes que pour les dépenses. Les frais de fonctionnement diminuent de 1 % par rapport à 2014. Pour les frais de personnel, ils sont en baisse par rapport aux chiffres d'après modifications budgétaires pour 2014 et s'élèvent donc à 1.668.090,21 EUR. Ce poste reste encore considérable, mais la masse salariale est importante puisque le nombre de services pris en charge par le C.P.A.S pour remplir ses fonctions d'aide aux plus démunis est important. L'intervention communale baisse également par rapport aux chiffres d'après modifications budgétaires pour 2014, et passe à 1.011.331,67 EUR. Quant au budget alloué à l'aide sociale, il est très difficile à mesurer puisqu'il dépend de nombreuses données encore inconnues à l'heure actuelle. Ne disposant que de très peu d'information, une augmentation de près de 30.000 EUR a été prévue au budget 2015 pour ce poste.

La conseillère présente également la note de politique générale pour 2015. La volonté du C.P.A.S est de continuer à remplir ses missions obligatoires, mais aussi à maintenir tous les services à la population proposés (repas, réinsertion, information, etc.)

Claude Debrulle (PA) demande comment le C.P.A.S a réussi à réduire ses frais de fonctionnement de 1 % ? Cela est dû au fait qu'on passe de quatre ILA à deux, que les contrats informatique et

téléphonique ont été revus, etc. explique **Françoise Peeterbroeck (IttrePlus)**. Le **conseiller PA** déclare alors que ça pourrait peut-être inspirer d'autres institutions. Il demande également pourquoi l'avis de la commission budgétaire n'a pas été distribué aux conseillers. La **conseillère Peeterbroeck (IttrePlus)** explique qu'il était pourtant dans le dossier. **Paul Pierson (Dir. Gén. Administration)** assure qu'une copie sera envoyée. **Luc Schoukens (Ecolo)** pense que ce budget est bien construit. Une longue réflexion a déjà été faite lors de la présentation des synergies. On peut en effet craindre des demandes plus importantes pour le C.P.A.S dans les semaines à venir, et les dépenses qui seront faites alors seront largement justifiées ! **Claude Debrulle (PA)** tient à souligner la belle dynamique autour de la mise en place des art. 61.

Vote : Oui - Unanimité (14)

À noter que la conseillère **Marie-Claire Godeau-Bougard (PA)** a dû s'absenter pendant la séance, elle n'est donc reprise dans aucun vote.

3. Eglise Réformée de l'Alliance – MB 1/2014 et budget 2015

Pour la MB1/2014, ils augmentent leurs dépenses de 1.000 EUR et leurs recettes de 1.000 EUR. Hélène de Schoutheete (IC), échevine des Finances, préconise de voter contre cette MB, étant donné que le Conseil avait voté contre le budget, ce serait plus logique.

Les **conseillers Ecolo et PA** ne sont pas d'accord. **L'échevine IC** explique alors qu'il n'y a plus de contacts avec l'Eglise Réformée de l'Alliance de Braine-l'Alleud depuis mai 2013. Une demande de révision de la clé de répartition des personnes fréquentant l'église, base de la répartition du budget entre les différentes communes, avait été faite en 2001 et réitérée en 2011. Ittre devrait intervenir à hauteur de 15 % du budget total, partant du principe que 15 % du public fréquentant cette église protestante est ittrois. Or, ce chiffre date de l'époque où un temple protestant était installé à Ittre. Aujourd'hui, le taux de fréquentation ittrois est inférieur à 1 % selon les derniers chiffres. Mais tant que les autres communes ne seront pas d'accord pour revoir la clé de répartition, le seul moyen de pression qu'il restera à Ittre est de voter contre ces budgets et MB. Pour **Claude Debrulle (PA)**, le problème est la mutualisation des frais de ce culte. Pour les autres cultes financés par la commune, on ne s'inquiète pas du taux de fréquentation, mais on paye quand même. Pourquoi cela devrait-il être un élément pour s'opposer dans ce cas-ci ? **Hélène de Schoutheete (IC)** trouve aberrant qu'il faille payer un montant qui ne correspond plus à la réalité sous prétexte que les autres communes ne veulent pas revoir la clé de répartition. **Claude Debrulle (PA)**, bien qu'il approuve la nécessité de rediscuter les termes, s'inquiète de voir ce culte pénalisé. Il demande alors si le budget augmente ? **L'échevine IC** explique qu'ils ont remarqué que les budgets étaient gonflés, suite à une comparaison des comptes et des budgets d'une même année. La part ittroise du budget 2015 ne sera pas payée tant que les comptes 2014 n'auront pas été reçus. **Pascal Henry (IC)** rappelle que le culte protestant est reconnu et que la loi oblige donc à intervenir pour le soutien de celui-ci, au même titre que d'autres cultes. De plus, il s'afflige de voir que le peu de sérieux de la part des personnes dirigeantes pénalise les pratiquants. **Paul Pierson (Dir. Gén. Administration)** précise alors que la receveuse a pris contact avec la Province pour essayer de faire avancer le dossier via d'autres canaux.

Vote : Non (IttrePlus et IC – 12) – Abstention (2) de PA & Ecolo.

Pour le budget, il y a peu de différences avec 2014, soulève Hélène de Schoutheete. La part communale ittroise demandée s'élève à 1.961,92 EUR. Là encore, elle propose de voter contre.

Vote : Non (IttrePlus et IC – 12) – Abstention (2) de PA & Ecolo.

4. Assemblées générales de l'IBW, ORES Assets, ISBW et Sedifin

Ferdinand Jolly (IC) présente l'ordre du jour pour l'IBW : démission et remplacement d'administrateurs, démission et remplacement de délégués, évaluation du plan stratégique, prise de participation dans un projet éolien.

Luc Schoukens (Ecolo) voudrait revenir sur le plan stratégique. Dedans, on évoque les containers à puce comme solution de remplacement aux sacs poubelles. La majeure partie des communes ne veulent pas de cette solution, mais l'IBW se propose quand même d'encadrer les communes qui souhaitent se lancer. Qu'en est-il à Ittre ? Le conseiller trouve qu'il serait bon de prendre le temps d'en discuter en conseil communal. **Claude Debrulle (PA)** appuie sa demande. **Ferdinand Jolly (IC)** répond que ça n'a pas encore été ni discuté, ni tranché, et que ça sera présenté en Conseil Communal. **Pascal Henry (IC)** a participé à une réunion où on présentait les avantages et inconvénients de ce système. Le choix final est laissé aux communes. Mais il reconnaît y avoir trouvé de nombreux inconvénients (entreposage, etc.) **Hélène de Schoutheete (IC)** explique également que ce système nécessite d'autres camions pour le ramassage. Si Ittre est isolée géographiquement pour le faire, cela coûtera donc plus cher.

Le **conseiller Schoukens (Ecolo)** souhaite également être mieux tenu au courant des réunions du Conseil en charge de la gestion de l'incinérateur. **Daniel Vankerkove (IC)** lui donne alors la date de la prochaine réunion, et lui précise que c'est le membre effectif du conseil qui est normalement chargé de prévenir son membre suppléant.

Enfin, **Ecolo** se demande si l'agence Idée, responsable du site de La Valette, est une émanation de l'IBW. Et si oui, où en est-on sur le dossier de la vente du site ? **L'échevine de Schoutheete (IC)** lui affirme que ces deux institutions ne sont pas interconnectées. Celle-ci est appuyée par **Daniel Vankerkove (IC)**.

Claude Debrulle (PA) souligne le point sur les bulles à verre enterrées dans le plan stratégique. Est-ce envisagé pour Ittre ? Il en avait été question lors de la législature précédente, et PA pense que cette proposition est esthétiquement intéressante. Le **Bourmeister (IC)** lui répond qu'une discussion a bien eu lieu avec l'IBW, mais que le coût paraissait prohibitif. Ce n'est donc pas envisagé pour Ittre. **Hélène de Schoutheete (IC)** précise que des subsides existent, mais cela ne concerne que 2 bulles. Or Ittre en compte 16 sur son territoire.

Le **conseiller PA** relève l'absence des tableaux reprenant les chiffres concernant la vente d'électricité produite par l'incinérateur. Or, ces données sont intéressantes. **Daniel Vankerkove (IC)** assure que ce sera demandé à un administrateur.

Le **Président (IC)** souhaite passer au vote global. Mais le **conseiller Debrulle (PA)** n'est pas d'accord. Pour lui, il est nécessaire de discuter de ce plan stratégique. Il soulève alors le fait qu'on évoque dans

ce plan la zone industrielle de Fauquez et le site de Duferco, tous deux en partie sur le territoire ittrois. La commune a donc intérêt à savoir quels aménagements sont prévus. Qu'en est-il ? **Ferdinand Jolly (IC)** explique que, pour Fauquez, des discussions sont en cours avec l'IBW et l'IDEA, mais ce n'est pas abouti. Il admet qu'il serait effectivement intéressant de donner mandat à un administrateur pour poser toutes ces questions.

Vote : Oui – Unanimité (14)

Ferdinand Jolly (IC) présente alors l'ordre du jour de l'AG d'Ores Assets, à savoir la nomination statutaire et le plan stratégique 2014-2016. **Claude Debrulle (PA)** demande alors qui sont les délégués pour pouvoir rendre compte en quelques mots du plan stratégique, qui n'a pas été remis aux conseillers. **Paul Pierson (Dir. Gén. Administration)** le présente alors rapidement. **Claude Debrulle (PA)** insiste pour que, la prochaine fois, les délégués puissent présenter les enjeux et incidences éventuels pour que le Conseil puisse se positionner, plutôt que de faire un chèque en blanc en approuvant ce dont on ne connaît pas le contenu. **Luc Schoukens (Ecolo)** appuie cette demande.

Vote : Oui (13) – Abstention (1) de Claude Debrulle (PA)

Ferdinand Jolly (IC) présente l'ordre du jour de l'AG de l'ISBW, semblable aux deux autres.

Vote : Oui (13) – Abstention (1) de Claude Debrulle (PA)

Jean-Paul Cayphas (IC) souligne la présence d'un point d'évaluation à l'ordre du jour, peut-être plus important encore qu'un plan stratégique. L'échevin de Schoutheete (IC) explique également qu'elle posera la question du problème de gestion des marchés électricité et gaz qui changent tous les deux ou trois ans sans aucune transparence et soulèvera aussi la problématique du manque de suivi des factures. Le **conseiller Schoukens (Ecolo)** précise alors qu'EnergieBW, une succursale de Sedifin, relance une dynamique commencée il y a quelques années pour s'investir dans les énergies renouvelables. Quel est le projet d'action et en quoi cela pourrait intéresser Ittre ? **L'échevin de Schoutheete** en prend bonne note et va se renseigner.

Vote : Oui – Unanimité (14)

5. Marché public de fournitures – Achat de deux garages et d'un auvent pour la JSI et les Ruchers réunis d'Ittre – Approbation des conditions : décision

Ferdinand Jolly (IC) explique que ce marché est nécessaire pour pouvoir abriter le matériel de la JSI, à savoir le tracteur acheté pour traiter le terrain, ainsi que le matériel des ruchers. Le montant est estimé à 5.400 EUR TVAC et il s'agit d'une procédure négociée sans publicité. Le **conseiller Schoukens (Ecolo)** demande où sera installé le chalet à disposition du rucher. Il demande également, puisque c'est une des préoccupations des participants, si ce chalet servira juste pour stocker le matériel ou s'il peut être utilisé pour organiser les rencontres entre apiculteurs. Enfin, il demande si les chalets sont fabriqués en bois certifié. Le **bourgmestre (IC)** répond que la plupart des abris en bois en Région wallonne sont certifiés désormais. Et il confirme que ce serait plutôt utilisé pour le

stockage de matériel. Ça lui paraît petit pour organiser les rencontres. Il ne saurait cependant pas répondre quant à la localisation du chalet.

Vote : Oui – Unanimité (14)

6. Marché public de services – Désignation coordination sécurité santé pour les travaux de rénovation des ponts de Schoot et de Baudémont – Approbation des conditions : décision

Ferdinand Jolly (IC) explique que l'auteur du projet pour l'étude de stabilité a déjà été désigné, mais qu'il s'agit cette fois de désigner un coordinateur sécurité & santé. C'est essentiel. Le Collège propose SIETCO, comme pour le contrat précédent.

Vote : Oui – Unanimité (14)

7. Informations du Collège

Ferdinand Jolly (IC) informe le Conseil que l'inspection des finances a marqué son accord pour la réfection du pont de la Rue de Virginal. La procédure devrait donc s'accélérer désormais.

8. Questions orales

Détournement des autoroutes A8 et E19

Claude Debrulle (PA) souhaiterait revenir sur un dossier déjà évoqué en 2013. Il avait alors attiré l'attention de l'échevine de la mobilité (IC) sur le fait que, sous la législature précédente, des contacts avaient été pris avec la ville de Halle concernant un projet d'articulation entre l'A8 et l'E19. Suggestion avait alors été faite de reprendre contact avec Halle pour voir où en était les projets de détournements. En décembre 2013, une lettre avait été rédigée, attendant d'être signée par les responsables des autres communes concernées, et traduite en néerlandais pour être transmise aux autorités compétentes. Le conseiller PA n'avait alors plus eu de nouvelle de ce dossier, jusqu'au 18 novembre, où le journal Le Soir annonçait que le contournement de Perwez passerait avant celui de Tubize, puisqu'il était moins coûteux. Le conseiller demande donc où en sont les contacts avec Halle pour savoir où en est le projet d'articulation entre A8 et E19 ? Etant donné qu'un contournement nord par Clabecq pourrait aussi intéresser notre commune, qu'en est-il de ce projet ? **L'échevine (IC)** annonce que la lettre a bien été envoyée, mais qu'à sa connaissance, la réponse n'est pas arrivée. Le **bourgmestre (IC)** explique alors que, si ses souvenirs sont bons, une réponse de Halle était arrivée, expliquant que la lettre avait été transmise à la Ministre Flamande en charge à l'époque, qui avait répondu que ce dossier était parmi les urgences. **Claude Debrulle (PA)** pense qu'il serait intéressant de reprendre les contacts. **Hélène de Schoutheete (IC)** va se renseigner pour les deux questions.

Le **conseiller Schoukens (Ecolo)** renonce à sa question orale.

Sécurité de la rue du Croiseau

Pascal Henry (IC) s'inquiète de la sécurité de la rue du Croiseau. Si le transit ne peut pas être dévié, il serait opportun, pour lui, de sécuriser au maximum la rue, surtout au niveau des commerces où le passage est très dangereux. Il demande s'il n'est pas possible d'envisager temporairement un système de ralentissement à ce niveau. **Ferdinand Jolly (IC)** déclare qu'ils vont y réfléchir. **L'échevine de Schoutheete (IC)** explique que des panneaux de rappel orange ont été placés et qu'elle espère que cela va influencer un peu le comportement des automobilistes. Elle déclare que des contrôles de police sont également menés.

Jean-Paul Cayphas (IC) pose alors une question à son tour, bien que non prévue. Il demande si le Collège a une idée des délais pour les travaux. **Ferdinand Jolly (IC)** dit qu'il serait question du printemps 2015. **Paul Pierson (Dir. Gén. Administration)** ajoute qu'un courrier stipule que l'État prendra en charge le salage de ces routes, salage plus préventif que le salage communal, pour éviter les accidents.

Julie Duthy